

SÉJOUR

SÉJOUR SÉNIORS

du 23 au 30 septembre 2023

PRIX :
à partir de **436€ /**
Personne
Transport inclus

à **Fréjus (83)**

Les Résidences du Colombier

DES SÉJOURS À LA PORTÉE DE TOUS, C'EST POSSIBLE !

Le Territoire du Lyonnais de la FSCF et l'ANCV dont la mission est de développer l'accès aux vacances pour le plus grand nombre, s'associent pour permettre à nos retraités de s'évader et de changer d'air lors de divers séjours.

Cette année nous vous proposons de partir du **23 au 30 septembre 2023** aux Résidences du Colombier (Fréjus).

Le séjour est de **8 jours et 7 nuits** et comprend la pension complète, les activités en journée, les animations en soirée, les excursions, le transport dans le cadre des excursions prévues durant le séjour le transfert à l'arrivée et au retour **et le transport depuis SAINT-ETIENNE, GRIGNY,, BRIGNAIS et OULLINS en bus**, ainsi que l'assurance annulation (franchise de 90€ et obligation de fournir un certificat médical).

Toutes les conditions sont réunies pour que vos vacances soient inoubliables.

Réservez vite vos vacances,
le séjour est limité à 30 places!



COMITÉ RÉGIONAL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Renseignements et inscription

Territoire du Lyonnais de la FSCF
65 rue Bellecombe
69006 LYON
07 83 87 18 06

fscf.lyonnais@9online.fr
www.auvergnhonealp.fscf.asso.fr



LE SÉJOUR SÉNIORS

PROGRAMME

Plusieurs excursions sont incluses dans le séjour et de nombreuses activités vous seront proposées dans le village club :

- La Riviera, Monaco, et Nice
- Quizz musical, loto, danse, yoga...
- Atelier de cuisine, marché local, visite de cave à vin

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Tous les retraités résidant en France, de + de 60 ans, adhérents ou non de la FSCF.

COMBIEN CELA COÛTE ?

Le coût du séjour initial est de 630 €, transport compris (4 points de ramassage).

Vous avez droit à l'aide financière de l'ANCV de 194 €* , si et seulement si votre revenu net imposable est :

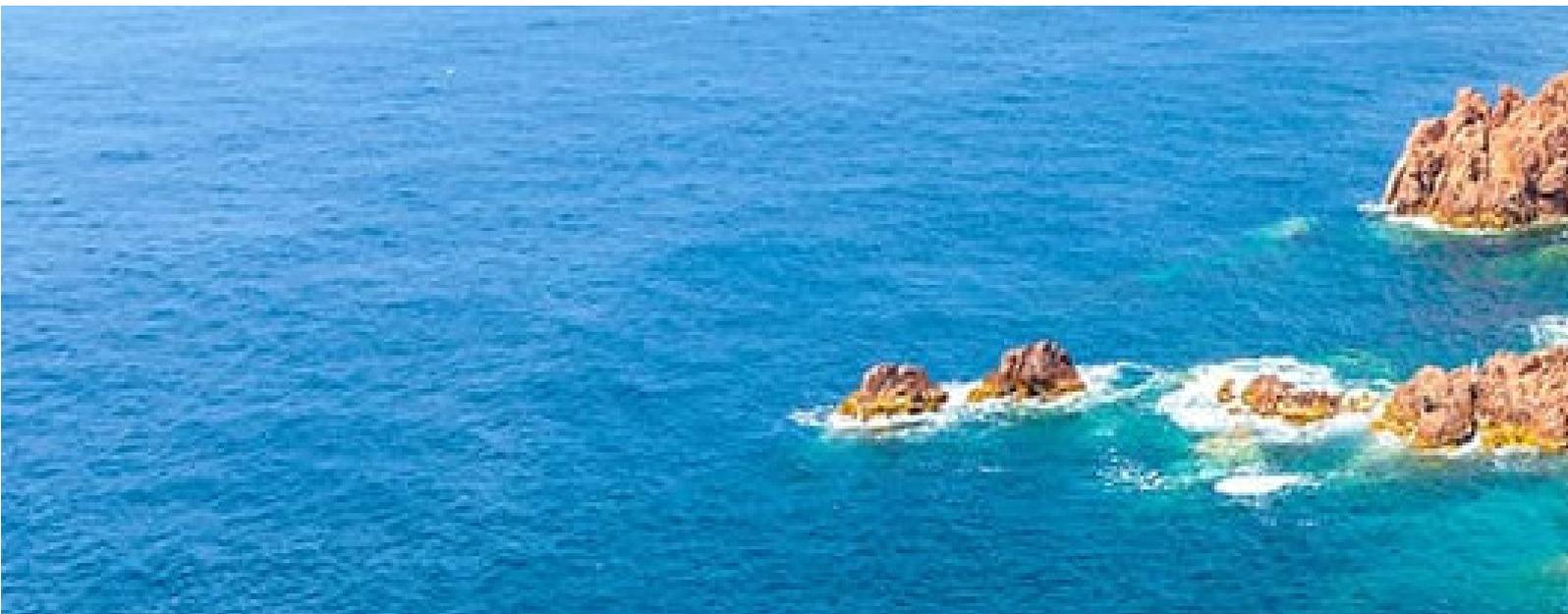
Nombre de part	1	1.5	2	2.5	3
Revenu net imposable					
Personne seule	14 997	20 029	25 061	30 085	35 127
Couple (marié/pacsé)	14 997	20 029	28 253	33 276	38 318

*Attention 1 seule aide par année civile.

Il restera donc à votre charge 436€ seulement.

Certains accompagnants imposables peuvent se joindre au groupe, en payant le tarif plein.

Les conjoints (mariés/pacsés) de moins de 60 ans sont éligibles au séjour et à l'aide ANCV.





Notre partenaire :



Les Résidences du Colombier, vous propose.

ÉQUIPEMENTS :

- Magnifique piscine chauffée - Sauna et Bain Bouillonnant
- Restaurant, terrasse, bar
- Salle de cinéma, wifi gratuit à l'accueil, laverie payante, ping-pong, pétanque.

LOGEMENT :

- Chambre double à partager avec lits simples
- Pavillon de plein-pied avec terrasse et jardin privatif)
- Sanitaire privatif
- TV



FICHE D'INSCRIPTION

A retourner avant le 31 mars 2023

au Territoire du Lyonnais FSCF - 65 Rue Bellecombe - 69006 LYON

Vous recevrez confirmation de votre inscription et les modalités d'accueil.

NOM : **PRENOM :**

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél Fixe : Tél Portable :

Date de naissance : Lieu de naissance :

E-mail :

N° Sécurité Sociale :

SITUATION : Retraité(e)
 Marié(e) Divorcé(e) Célibataire Veuf(ve) Handicapé(e) Perte d'autonomie

Je souhaite participer au séjour du 23 au 30 septembre 2023 à Fréjus et partager mon logement avec :
.....

Je serai accompagné(e) de (à compléter pour les conjoints uniquement) :
Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Lien de parenté : N° Sécurité Sociale.....

Je souhaite avoir une chambre individuelle avec un supplément de 86 € :

J'ai un régime alimentaire spécifique : Préciser
Point de ramassage bus : Saint-Étienne Grigny Brignais Oullins

Je joins impérativement et en un seul envoi :

- La photocopie recto-verso de mon dernier avis de non imposition de 2021.
- La photocopie de ma carte d'identité en cours de validité et celle de la personne qui m'accompagne.
- Un justificatif de mon assurance responsabilité civile
- Un chèque du montant du séjour par personne à l'ordre de FSCF (630€ ou 436€). Possibilité de régler en 4 fois sans frais. Remettre 4 chèques + un chèque de 86 € pour une chambre individuelle. Ils seront encaissés en décembre (arrhes). **A retourner avant le 31/03/2023.**
- Les 3 autres chèques devront être encaissés avant le 15/09/2023 (merci d'indiquer les dates d'encaissement souhaitées).

Aucun paiement en plus de 4 fois ne sera accepté.

- En cas de perte d'autonomie ou de handicap, joindre une copie :
de la carte d'invalidité
ou de la notification de l'AAH ou de la pension d'invalidité
ou de la notification du Conseil général ou de la CRAM ou de la MSA ou du RSI (versement APA ou classification dépendance)

J'autorise la FSCF à utiliser mon image à des fins de communication interne et externe

Oui Non

Date et signature (obligatoire) : Le/...../.....



COMITÉ RÉGIONAL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Renseignements et inscriptions:

FSCF Territoire du Lyonnais
65, rue Bellecombe 69006 LYON

@ : fscf.lyonnais@9online.fr

Tel : 07 83 87 18 06

www.auvergnerhonealp.fscf.asso.fr